

**LISIBILITE ET TRANSPARENCE**

Tout citoyen ou citoyenne – élus y compris – doit pouvoir accéder facilement aux informations et aux travaux du législatif du canton sur le site de la République et Canton du Jura.

Cela implique de pouvoir consulter la transcription des débats qui comprend notamment les interventions des députés, la position ou la réponse du gouvernement, les résultats nominatifs des votes ainsi que les positions des députés.

On trouve actuellement une bonne partie de ces éléments dans le journal des débats.

Or, ce média a été conçu pour un format papier et est donc difficilement lisible sur les écrans et la position de vote de chaque député n'y figure pas.

Afin que toute personne intéressée puisse s'informer sur le travail au Parlement, que les élus et les médias puissent disposer d'un outil de travail performant, nous demandons :

1. de mettre le Journal des débats – avec le compte rendu intégral des sessions parlementaires - en format électronique adapté aux supports actuels, sur le site et de prévoir un index performant ;
2. de publier en ligne, et qu'ils soient consultables pendant cinq ans au moins, les textes parlementaires soumis au vote des députés, avec le résultat des votes et, le cas échéant, la réponse du Gouvernement ;
3. de mettre en ligne, sous forme de tableau, les votes nominatifs des députés.

Delémont, le 1<sup>er</sup> février 2012

Erica Hennequin  
Groupe CS-POP et VERTS

